



HAL
open science

Accentuation et fonctions de mélodie en créole vincentien

Paula Prescod

► **To cite this version:**

Paula Prescod. Accentuation et fonctions de mélodie en créole vincentien. STUF, 2006, IN Parth Bhatt & Ingo Plag (éds) 2006. Stress, tone and intonation in creole and contact languages. STUF - Sprachtypologie und Universalienforschung, 59 (2), pp.191-210. 10.1524/stuf.2006.59.2.191 . hal-01115827

HAL Id: hal-01115827

<https://hal.science/hal-01115827>

Submitted on 11 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paula Prescod

Accentuation et fonctions de mélodie en créole vincentien*

Résumé

Les études antérieures sur les créoles à base lexicale anglaise des Caraïbes (CAC) ont souligné l'importance des éléments suprasegmentaux dans la recherche sur ces créoles. Cf. CARTER (1987) ; DEVONISH (1989). Cette étude propose d'aller plus loin que le lexique pour offrir une analyse instrumentale des énoncés en discours dans le créole vincentien (VinC). Nous montrons que dans 8 paires d'énoncés enregistrés qui sont identiques du point de vue segmental, le sens est conditionné par la fréquence fondamentale, l'intensité et la durée. Dans un premier temps, ceci explique la fonction démarcative de ces 3 traits acoustiques mais plus particulièrement leur rôle désambiguïsant dans les structures syntaxiques. En nous appuyant sur des faits phonétiques, nous montrons comment les locuteurs natifs du VinC emploient des indices acoustiques pour communiquer des messages non ambigus. Grâce à des traits phonétiques et intonatifs, ils différencient les innovations lexicales des morphèmes grammaticaux et des items liés morphologiquement de ceux qui sont liés syntaxiquement.

1. Introduction**

Des études antérieures sur le créole vincentien (dorénavant VinC) sont de nature anthropologique. Cf. ABRAHAMS (1983); ABRAHAMS & BAUMAN (1971). Dans le domaine linguistique, les auteurs se sont contentés de commentaires comparatifs de nature anecdotique. WINFORD (1993 : 1-5) répertorie le VinC parmi les créoles à base lexicale anglaise des Caraïbes (CAC) conservateurs¹. LE PAGE & TABOURET-KELLER (1985 : 79) postulent que le parler de St. Vincent-et-les-Grenadines partage des liens historiques avec les créoles à base lexicale anglaise des îles sous le vent et de la Jamaïque. Pour ces deux linguistes, le VinC présente un certain nombre de similitudes avec le parler qui est considéré comme le plus anglais de toutes les îles, *i.e.* celui de la Barbade (*ibid.*, p. 79). L'étude de RALSTON (1985) sur le 'country talk' de St. Vincent est, sans doute, la plus complète car elle examine le développement historique du parler vincentien.

La présente étude sur les traits phonétiques, s'engage sur des terrains encore non exploités. Elle cherche à examiner des traits acoustiques du VinC et comment ces traits interagissent pour

* Le présent article est une traduction de la version anglaise qui est parue sous le titre de « Stress assignment and functions of pitch in Vincentian Creole », publiée dans Parth Bhatt & Ingo Plag (éds) 2006. *Stress, tone and intonation in creole and contact languages. STUF - Sprachtypologie und Universalienforschung* 59.2/2006, pp. 191–210.

** L'auteure se doit de remercier E.Egginton pour son aide avec le logiciel PRAAT. Elle remercie également les participants à la conférence *Siegen workshop on the Morphology and Phonology of Creole Languages 2003* pour leurs commentaires; deux lecteurs anonymes ainsi que Ingo Plag et Parth Bhatt pour leurs suggestions. Ces dernières nous ont permis d'améliorer les premiers jets de cette contribution. La patience et les conseils de Parth Bhatt sont particulièrement appréciés. Les décharges habituelles s'appliquent ici.

¹ Dans la terminologie de WINFORD, le terme *conservateur* renvoie aux variétés basilectales des CAC (WINFORD 1993 : 1) par opposition aux variétés intermédiaires qui, elles, renvoient principalement aux dialectes qui partagent un grand nombre de traits avec l'anglais standard. ALLEYNE (1980 : 182) donne la même acception au terme *variétés intermédiaires* en soulignant que celles-ci sont suffisamment proches de l'anglais pour être considérées comme des dialectes non standard de l'anglais.

communiquer des messages sans équivoque. En dépit du manque d'analyses sur les aspects suprasegmentaux du VinC, il existe de la littérature sur les traits suprasegmentaux dans les CAC qui pourraient nous aider à orienter cette analyse. Sur le créole du Guyana (CG), classifié comme un créole à accent mélodique² par CARTER (1987), DEVONISH (1989 : 96) rend compte de la fonction vocative et nominative du deuxième ton sous-jacent dans les paires minimales en CG comme les exemples suivants illustrent :

- (1) a. *laíyan* ('lion', l'animal)
 b. *laiyán* ('lion', le vocatif).

Le ton joue un rôle syntaxique essentiel en créole jamaïcain (CJ) puisqu'il permet de désambiguïser des structures syntaxiques dans des énoncés qui sont régulièrement cités comme dans l'exemple (2). Cf. ALLEYNE (1980) parmi d'autres.

- (2) a. *di mán háas* ('l'étalon')
 b. *di man háas* ('le cheval qui appartient à l'homme').

Le même phénomène est observable en VinC. Comme en anglais, non seulement peut-on employer l'accent lexical démarcatif pour différencier un item nominal d'un item verbal tel que dans *taament_N* et *taament_V* 'tourment/tourmenter', on peut également moduler l'accent tonique et l'accent mélodique pour signaler des différences syntaxiques dans deux séquences de la chaîne parlée qui ont par ailleurs la même forme phonétique et qui pourraient être ambiguës. Cette analyse mettra l'accent sur ce phénomène-ci.

Dans la littérature, les énoncés ayant des séquences phoniques identiques³ mais des lectures sémantiques distinctes, sont dits ambigus. Cf. NESPOR & VOGEL (1983) et ROACH (1991). Le rôle désambiguïsant des traits suprasegmentaux a été attesté dans maintes langues non créoles. ROACH (1991) remarque que dans la prononciation standard de l'anglais seules les différences d'intonation peuvent éliminer l'ambiguïté dans certains contextes. Ceci est démontré dans l'exemple (3).

- (3) a. 'Those who 'sold / ,quickly made a ,profit. [ROACH 1991 : 174]
 Ceux qui ont vendu ont vite fait du bénéfice.
 b. 'Those who 'sold ,quickly/ ,made a ,profit.
 Ceux qui ont vendu vite ont fait du bénéfice.

² Dans la littérature, l'accent mélodique est défini comme des mouvements locaux montants, descendants ou maxima, qui accompagnent souvent les syllabes accentuées. Voir BOLINGER (1958), LADD (1996), BECKMAN & PIERREHUMBERT (1986) et FOX (2002) pour une discussion approfondie. Il a été établi que les langues à accent mélodique incorporent les tons différemment. En japonais, contrairement à l'accent tonique, l'accent mélodique a un vrai statut accentuel. En anglais britannique, l'accent mélodique fait partie intégrante de l'accent dynamique. En serbo-croate, le ton est plus ou moins un accent tonal. Dans la notation adoptée par BECKMAN & PIERREHUMBERT (1986), ces niveaux de ton distinctifs (qui se manifestent par des sommets syllabiques et des creux), et ces mouvements (montants ou descendants), sont étiquetés (H*) 'haut' ou (L*) 'bas' ou bien 'bitonal' (L+H*, L*+H, H+!H) etc.

³ Nous employons le terme 'séquences phoniques identiques' de façon abstraite. Ceci n'implique pas que nous faisons abstraction des variations allophoniques qui pourraient exister.

La position du nucléus⁴ et de la frontière de l'intonème influent sur l'interprétation sémantique de l'énoncé, de telle sorte que dans l'exemple (3a), où le nucléus se situe à « sold », l'emphase est mise sur **ce qu'ils ont fait**. A l'inverse, dans l'énoncé (3b), où l'accent de phrase est situé sur la première syllabe de « quickly », la focalisation est sur **la manière dont ils ont vendu**.

Un exemple de l'italien peut encore démontrer que deux lectures sont disponibles si la structure intonative et les éléments syntactiques se distinguent même si les structures syllabiques sont identiques.

(4) Quando Giorgio chiama suo fratello è sempre nervosa. [NESPOR & VOGEL 1983 : 138]⁵

(i) Quand Giorgio appelle son frère, il est toujours nerveux.

(ii) Quand Giorgio appelle, son frère est toujours nerveux.

La désambiguïsation des séquences phoniques prend une toute autre forme en français. L'intonation n'est pas dûment affectée par le phénomène d'accentuation ou non accentuation puisque la langue permet qu'il y ait une intensité uniforme sur tous les sons dans un groupe intonatif à part sur la dernière syllabe, qui porte le plus fort accent tonique⁶ (SOUTET 1995 : 236). PRESCOD (1992) démontre comment, étant donné que les frontières des mots sont difficilement perceptibles en français, l'oreille anglophone perçoit l'énoncé (5) soit comme (i), soit comme (ii) :

(5) [ʃsãdegut]⁷

(i) On sent des gouttes.

(ii) On s'en dégoûte.

Cependant, LEHISTE (1973) montre que les séquences phoniques identiques sont en effet ambiguës seulement si les parenthésisations des composantes syntaxiques des chaînes phoniques en question sont analogues. Dans ses études des chaînes phoniques anglaises, la durée est le seul indice prosodique qui permette aux interlocuteurs de bien désambiguïser des énoncés. Toutefois, d'autres études expérimentales ont confirmé que les structures prosodiques permettent un degré plus élevé de désambiguïsation que les structures syntaxiques (COOPER & PACCIA-COOPER 1980 ; PRICE *et al.* 1991 ; NESPOR & VOGEL 1983). Dans la deuxième partie, nous examinerons le rôle joué par les traits suprasegmentaux en général, avant d'analyser plus en détail la façon dont ils opèrent en VinC.

⁴ Le terme *nucleus* renvoie à la syllabe accentuée du mot le plus proéminent (FOX 2000 : 133). Dans la tradition anglaise des études sur l'intonation, il y a un accent nucléaire ou principal par groupe intonatif. Cf. CRUTTENDEN (1997), ROACH (1991) parmi d'autres.

⁵ L'exemple en italien, fourni par NESPOR & VOGEL (1983), apparaît inchangé. C'est nous qui traduisons.

⁶ VAISSIERE (1983 : 65) exprime une certaine réserve à admettre que la dernière syllabe soit en effet la plus intense en français.

⁷ Exemple donné par ADAMCZEWSKI & KEEN (1973 : 137).

2. Traits suprasegmentaux en VinC

2.1. Formes et fonctions suprasegmentales

Les suprasegmentaux peuvent donner des informations sémantiques, pragmatiques ou morphosyntaxiques. Les formes des courbes intonatives peuvent indiquer si l'énoncé doit être interprété comme assertif, interrogatif ou injonctif. Une variation de durée des mots peut indiquer une pause dans le groupe intonatif. L'intensité peut signaler la focalisation sur une information nouvelle ou saillante. Des études ont montré que ces indices prosodiques n'opèrent pas indépendamment. PIERREHUMBERT & BECKMAN (1988 : 99) ont établi que les expansions de la gamme mélodique permettent de repérer une information saillante en japonais : *cf.* le phénomène de proéminence tonique. SELKIRK (1984) et GUSSENHOVEN (1984) démontrent que la durée, l'amplitude et l'accent mélodique s'associent pour rendre un effet de perception d'accent tonique dans des mots mis en focus, non seulement en anglais mais aussi en allemand et en néerlandais. NOOTEBOOM & KRUYT (1987) montrent que la combinaison de l'accent mélodique et de l'amplitude et non de la durée, fournit des indices permettant de repérer une focalisation en espagnol et en danois. En créolistique, RIVERA-CASTILLO (1998 : 307) soutient qu'en papiamentu l'association de ton haut⁸ et durée donne une perception plus nette de proéminence que s'il n'y avait qu'un de ces traits.

2.2. Le rôle des suprasegmentaux dans l'identification des paires minimales

Pour commencer, nous posons que l'intensité (ou la force expiratoire) est, par défaut, l'indice phonétique de l'accent tonique. Nos mesures acoustiques affirment qu'en VinC, il y a très peu de différence d'intensité entre les syllabes au niveau lexical. Par conséquent, dans les paires minimales, la durée semble être un indice prosodique adéquat pour désambiguïser, du moins du point de vue de l'interlocuteur. Ceci est illustré dans les exemples de (6a) à (6c).

- (6) a. [bɪn] 'poubelle' – [bi:n] 'haricot'.
 b. [pɔ] 'pot de chambre' – [pɔ:] 'pauvre'
 c. [hat] 'chaud' – [ha:t] 'cœur'

Toutefois, dans des paires polysyllabiques, ni la durée ni l'intensité ne semblent avoir d'effet sur l'interprétation sémantique. Par conséquent, les mouvements d'accent mélodique ne signalent pas seulement la proéminence des syllabes, ils transmettent également des sens non ambigus. Dans les exemples (7a) et (7b), qui ont par ailleurs été cités comme des illustrations de la variation prosodique dans les CAC (*cf.* DEVONISH, 1989), les deux mots portent l'accent tonique sur la première syllabe, *i.e.* la syllabe soulignée. En nous servant de l'analyseur automatique de la parole, Praat, nous

⁸ Dans l'analyse de RIVERA-CASTILLO l'accent mélodique est employé comme un indice phonologique et non phonétique pour le ton (RIVERA-CASTILLO 1998 : 311).

avons montré que la différence entre mélodies hautes et basses, mesurée en hertz (Hz), joue un rôle important dans la différence d'interprétation des unités phoniques des paires d'énoncés. Pour des raisons pratiques, l'accent mélodique, en tant qu'indice perceptuel, est assimilé à son corrélatif acoustique, à savoir la fréquence fondamentale (F_0)⁹. Le signe diacritique ` indique que l'accent mélodique est descendant, ^ indique un accent mélodique montant descendant. Le symbole σ représente la syllabe.

(7)

	Durée (sec)		Intensité maximale (dB)		Gamme de F_0 (Hz)	
	$\sigma 1$	$\sigma 2$	$\sigma 1$	$\sigma 2$	$\sigma 1$	$\sigma 2$
a. <u>bròdà</u> membre de famille	0,19	0,22	79,6	70,4	18,01	17,0
b. <u>brôdà</u> membre d'ordre religieux	0,19	0,20	80,8	76,4	-19,9/27,0	18,7

Une observation importante s'impose. La première syllabe des deux exemples est un peu plus courte que la deuxième, de telle sorte que la durée reste un indice de prééminence syllabique relativement négligeable. $\sigma 1$ reçoit une plus grande bouffée d'air que $\sigma 2$ bien que les mesures mettent en évidence une différence plus remarquable dans les sommets syllabiques de (7a) par rapport à (7b) : 9,2dB et 4,4dB respectivement. Plus révélateur encore est le fait que ce tableau met en évidence une différence de courbe intonative. La première gamme des valeurs obtenues pour l'accent mélodique en (7b) montre d'abord une valeur négative, ensuite une valeur positive, ce qui est adopté ici pour traduire une courbe montante descendante sur $\sigma 1$. Plus précisément, la valeur F_0 commence à 138,8Hz et atteint son sommet à 158,7Hz avant de redescendre à 131,7Hz sur $\sigma 1$. Dans la section 2.3, nous examinerons les traits suprasegmentaux post-lexicaux.

2.3. Au-delà du lexique

Suivant BECKMAN & PIERREHUMBERT (1986) et en nous fiant aux résultats obtenus dans l'étude de différents types d'énoncés, nous supposons que les groupes intonatifs du VinC ont les schémas et les fonctions qui suivent.¹⁰ (H-) et (L-) indiquent l'accent de groupe intonatif tandis que (H%) et (L%) représentent les frontières de groupe intonatif.

⁹ Dans cet article, à la suite de CRUTTENDEN (1997), nous supposons qu'en dépit de la corrélation non linéaire entre l'accent mélodique et F_0 (*i.e.* afin de juger qu'un ton plus haut est deux fois plus haut qu'un autre, les auditeurs doivent percevoir des valeurs F_0 plus élevées à des fréquences absolues hautes qu'à des fréquences basses) l'accent mélodique peut être assimilé à F_0 puisque les fréquences F_0 sont relativement plus basses *i.e.* en dessous de 500Hz (*ibid.*, p. 4).

¹⁰ CRUTTENDEN (1997 : 51) conjecture qu'il n'existe pas de courbe intonative interrogative type. Ce dont il s'agit ce sont de simples tendances où des tons apparaissent plus habituellement dans certaines courbes que dans d'autres.

(8)

L-L%	Phrases assertives neutres
H-L%	Questions ouvertes, phrases injonctives et phrases assertives emphatiques
L-H%	Questions fermées Oui/Non/Je ne sais pas
H-H%	Signale la continuité ou que le locuteur voudrait justifier ses propos

Examinons l'énoncé *mi na ke* 'Je ne suis pas Kay'. Les mesures acoustiques révèlent que l'accent tonique se trouve en initiale d'énoncé. L'entrée (9) récapitule le point auquel les sommets d'intensité sont atteints pour chaque syllabe et la valeur de l'accent mélodique correspondant à ce temps. Un sommet d'accent mélodique est aussi associé à l'intensité dans cet énoncé. Le ton de frontière est représentatif d'une phrase assertive. La proéminence est marquée par des sommets d'intensité et de F_0 . Comparons (9) avec (10) plus loin.

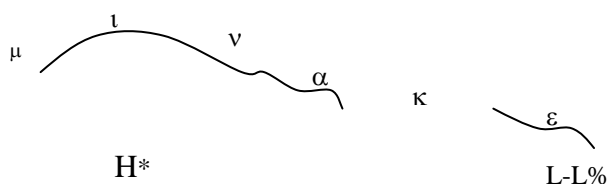
(9)

σ 1	0,13sec	86dB	276Hz
σ 2	0,27sec	74dB	220Hz
σ 3	0,51sec	73dB	154Hz

La courbe intonative de l'entrée (9) donnée sous (10) montre qu'en VinC, il y a, en effet, une forte correspondance entre le sommet d'intensité et celui de F_0 (nos corrélations acoustiques pour l'accent tonique de la proéminence mélodique). Une affinité intonative avec d'autres langues est évidente ici. Les valeurs F_0 ont tendance à diminuer progressivement vers la fin du groupe intonatif, comme nous pouvons le voir dans la courbe intonative dans l'exemple (10). Ceci est conforme aux hypothèses sur les universaux intonatifs, qui prévoient une déclinaison ou un abaissement final des valeurs F_0 lors de l'émission d'un énoncé¹¹ (cf. PIERREHUMBERT & BECKMAN 1988, HIRST & DI CRISTO 1998, VAISSIERE 1983).

¹¹ Le terme *déclinaison* est attribué à COHEN & 't HART (1967 : 184). Autrement appelé *faible tonale* ou *abaissement tonal distinctif*, l'emploi du terme génère du désaccord parmi les spécialistes qui, d'un côté, considèrent ce phénomène comme purement phonétique, et ceux qui, de l'autre côté, voient la déclinaison comme un trait automatique, dépourvu d'implications phonologiques. Cf. PIKE (1945), COHEN, COLLIER & 't HART (1982), LADD (1984) parmi d'autres pour des discussions plus détaillées.

(10)



3. L'association de l'accent tonique et de l'accent mélodique en VinC

3.1. Hypothèses

En nous basant sur le postulat que l'intensité et la mélodie influent l'une sur l'autre en VinC pour aider les interlocuteurs à attribuer des sens non ambigus aux énoncés de forme phonique identique, nous partons du principe que :

- (11) a. si l'accent tonique principal, tel que nous l'avons défini selon l'objectif de cet article, est réalisé tôt dans le groupe intonatif, l'accent mélodique le plus élevé est observable au même point ;
- b. si l'accent tonique principal n'est pas réalisé tôt dans le groupe intonatif, l'accent mélodique le plus élevé est observable sur la syllabe qui précède directement celle-ci ;

3.2. Cadre théorique

Dans la section 2.1, il a été établi que des langues telles que le danois, le néerlandais, l'anglais, l'allemand et l'espagnol conjuguent mélodie, durée et intensité à des degrés variés pour signaler un mot mis en focus. Dans une large mesure, la tension laryngale et la différence de pression sous-glottique sont sous la régulation volontaire des cordes vocales (SONESSON, 1968 : 60). Il s'ensuit que l'association des mots à des mélodies n'est pas laissée au hasard. Au contraire, une hiérarchisation phonologique profonde est sciemment organisée par le locuteur (cf. NESPOR & VOGEL 1986).

Dans cet article, l'accent tonique renvoie à la manière dont un locuteur rend une syllabe plus proéminente que les autres (CRUTTENDEN 1997 : 13). Il peut être marqué par l'intensité ou la durée ou par une combinaison des deux. Les valeurs acoustiques (du F_0) obtenues sont utilisées comme des corrélations de l'accent mélodique pour signaler si la syllabe est 'haute', 'basse', 'descendante' ou 'montante'.

Afin de démontrer comment l'accent tonique et l'accent mélodique se conjuguent pour transmettre un sens non ambigu même si les paires d'énoncés sont segmentalement identiques, il nous incombe de déterminer où se trouve l'accent primaire en VinC *i.e.* quelle syllabe porte une marque de proéminence phonique (cf. GIMSON, 1970 : 267). Tout d'abord, nous assimilerons la proéminence primaire à l'intensité et nous tenterons de déterminer si l'accent primaire influe sur

l'accent mélodique de quelle que façon que se soit. Comme nous avons déjà souligné à la note de bas de page 2, LADD (1996 : 155) parmi d'autres, ont remarqué que les syllabes accentuées sont souvent accompagnées d'un accent mélodique dans des langues telles que l'anglais, le serbo-croate *etc.* Etant donné que les mouvements mélodiques doivent être d'une certaine durée pour qu'ils se manifestent dans une syllabe (CRUTTENDEN 1997 : 33) nous tâcherons également d'établir une relation entre l'accent tonique et la durée.

3.3. Procédure

Pour les besoins de cette étude, le corpus de départ comportait 12 paires d'énoncés qui sont segmentalement identiques et qui ont été artificiellement créées.¹² Pour chaque paire de séquences phoniques, deux interprétations portant les lettres (a) et (b) ont été imprimées. Ces énoncés ont été enregistrés par l'auteur avant d'être présentés une seule fois à un groupe hétérogène de 10 locuteurs natifs¹³ du VinC. Ceux-ci ont ensuite choisi l'interprétation qu'ils estimaient appropriée pour chaque énoncé. Les informateurs constituaient un groupe de 6 collégiens et 4 collégiennes de niveaux scolaires différents. Nous leur avons donné 10 minutes pour compléter le test. Les questionnaires remplis ont ensuite été analysés. Si au moins 2 informateurs n'avaient pas répondu comme prévu, l'énoncé a été éliminé. Si seulement un informateur avait confondu les interprétations, nous l'avons invité à proposer une production de l'énoncé qui, d'après lui, rendait le sens pragmatique visé.

Pour les 8 énoncés retenus, un informateur a confondu les interprétations d'un seul énoncé (ii). À la question *qu'est-ce qui a motivé ton choix* l'informateur a remarqué qu'il ne pensait pas que la différence de durée de *de* et *wid* soit suffisamment nette pour signaler un écart sémantique vis-à-vis de l'autre concurrent. En définitive, dans le premier enregistrement, *de* et *wid* avaient une durée de 0,191sec et de 0,197sec respectivement pour la version (a), mais de 0,204sec et de 0,218sec pour (b). Dans le second enregistrement, la différence était de 0,198sec – 0,192sec pour *de* et *wid* respectivement pour (a), 0,246sec et 0,211sec pour (b). Nous avons retenu ces dernières valeurs pour cette analyse. Les 9 autres informateurs ont ensuite jugé le schéma intonatif de l'autre informateur et ils sont parvenus à un consensus quant à l'intonation à adopter et en fonction de la durée segmentale. Les enregistrements révisés ont servi de base pour de futurs tests avec un nouveau groupe de 5 auditeurs représentant le même milieu que le premier groupe mais qui ne faisaient pas partie du premier test. Nous avons demandé à ces 5 auditeurs de remplir le questionnaire en choisissant

¹² KRATOCHVIL (1986 : 260) remet en cause cette approche en conjecturant que '(...) on ignore quel est le rapport entre les formes citées ou d'autres formes artificiellement obtenues, et le discours naturel. Il est donc impossible d'évaluer si et à quel degré les observations basées sur les premières pourraient s'appliquer à ces dernières.' (C'est nous qui traduisons).

¹³ Cette observation est basée sur l'idée qu'un locuteur naïf n'a aucune formation linguistique et ignore les objectifs de l'expérience à laquelle il participe.

l'interprétation appropriée pour l'ensemble des 8 énoncés retenus. Aucune divergence n'a été observée.

Les enregistrements des énoncés ont ensuite été analysés en vue de repérer les indices acoustiques qui influent sur l'intention pragmatique du locuteur. Nous avons utilisé les valeurs F_0 obtenues avec Praat que nous avons représentées par transformation logarithmique comme des corrélations acoustiques avec la perception de l'accent mélodique *cf.* note de bas de page 9. L'intensité et la durée ont été utilisées comme les correspondants acoustiques de l'accent tonique.

Le fait d'employer des chaînes phoniques segmentalement identiques comme la base de cette étude a des avantages indéniables. Nous répertorierons deux des plus importants.

- L'influence sous-jacente de l'environnement consonantique peut être considérée comme stable d'une production à l'autre. Les valeurs F_0 accroissent dans un environnement de consonnes non voisées mais baissent dans un environnement de consonnes voisées. Les effets de mode et lieu d'articulation sont secondaires aux structures consonantiques. (Voir DI CRISTO 1978).
- La qualité et la position des voyelles peuvent influencer sur la durée. La durée d'une voyelle en initiale de mot est généralement plus importante que celle d'une voyelle en finale (VAISSIERE 1977) et ceci est souvent en fonction des consonnes qui suivent. Par exemple, une consonne voisée tend à allonger les voyelles (ROSSI *et al.* 1978). Garder les environnements articulatoires constants nous débarrasse du souci supplémentaire que les schèmes mélodiques réalisés soient influencés par des phénomènes d'articulation combinatoire, ainsi excluant des paramètres extralinguistiques.

Une remarque sur la procédure s'impose. Les résultats statistiques du test ne sont pas présentés ici pour deux raisons. D'abord, le test cherchait à focaliser non sur la perception mais principalement sur l'intuition des interlocuteurs natifs quant à la façon dont le sens est transmis en incorporant l'accent tonique et l'accent mélodique. En effet, la perception englobe des paramètres psycholinguistiques que cette étude ne vise pas à souligner. Ensuite, le lecteur conviendra que les 15 informateurs visés initialement représentent un échantillon bien restreint. Ceci nous empêche formellement de tirer des conclusions saillantes sur la perception.

3.4. Les données

Dans cette section, nous présenterons les transcriptions phonétiques et phonologiques des énoncés, leurs gloses et les interprétations. La syllabe la plus proéminente de chaque énoncé porte le signe diacritique ` . Dans la représentation phonologique, un espace entre les segments signale une frontière de mot. Les frontières intermédiaires des groupes intonatifs porteront la marque %. Les énoncés seront plus amplement analysés dans les sous-parties qui suivent.

(i) [mibɪndede]

a. *mi bin de de*
 1POSS.SG poubelle être-LOC DEIX¹⁴
 ‘Ma poubelle est là’

b. *mi bin `de de*
 1SUI.SG PASSE.ACC être-LOC DEIX
 ‘J’étais là’

(ii) [mibɪndewɪdsʃi]

a. *mi na de `wid shi*
 1SG NEG ‘sortir avec’ 3SG
 ‘Je ne sors pas avec elle’

b. *mi na `de wid shi*
 1SUI.SG NEG être-LOC avec 3SG
 ‘Je ne suis pas avec elle (dans l’espace)’

(iii) [adʒʌslɛfitde]

a. *a `dgus lef it de*
 1SG juste laisser 3SG DEIX
 ‘Je l’ai laissé là il y a un instant’

b. *a dgus `lef it de*
 1SG juste laisser 3SG DEIX
 ‘Je l’ai tout simplement laissé là’

(iv) [hɔʃafalafʌn]

a. *hi a fala fashan*
 3SG PROG suivre mode
 ‘Il suit les dernières modes’

b. *hi a `fala fashan*
 3SG être-EQUA ‘copieur’
 ‘Il est copieur’

(v) [titʃadʌzɡelɪksfodo]

a. *tiitcha `doz `ge liks fo-so*
 Instit’ HAB donner coups ‘comme ça’
 ‘L’instit’ punit simplement parce qu’il/elle peut’

b. *tiitcha doz `ge liks - fo-so*
 Instit’ HAB donner coups intensifieur
 ‘L’instit’ nous punit énormément’

(vi) [heinaawãjokʌmplein]

a. *hei na% a waa yo kom`plein*
 écoute TAG 1SG vouloir 2SG plaindre_v
 ‘Ecoute, je veux que tu te plains’

b. *hei na% a waa yo `kom plein*
 écoute TAG 1SG vouloir 2SG venir_v clair_{COMP}
 ‘Ecoute, je veux que tu sois franc’

(vii) [nabaidipʌŋabalahu]

a. *na `bai di paung a `balahu*
 NEG par le livre PRESTT balahou
 ‘Ca ne se vend pas à la livre.
 C’est du balahou’

b. *na bai di `paung a balahu*
 NEG acheter le livre PART balahou
 ‘N’achète pas la livre de balahou’

(viii) [rɛsibɪskɪtpande]

a. *res i bis`kit pan de*
 poser le biscuit-boîte DEIX
 ‘Pose la boîte à biscuit là’

b. *res i `biskit pan de*
 poser le biscuit sur-LOC DEIX
 ‘Pose le biscuit là-dessus’ Lit. ‘sur là’.

¹⁴ 1,2,3 = 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} personnes, SG = singulier, POSS = possessif, DEIC = déixis, EQUA = copule équative, LOC = locatif, V = verbe, COMP = complément, ACC = aspect accompli, HAB = aspect habituel, PROG = aspect progressif, NEG = négation, PART = partitif, PRESTT = présentatif.

3.5. Analyses

Les traits acoustiques observés dans chaque paire d'énoncés ont été récapitulés dans le tableau 1. Les formes ondulatoires seront présentées dans la section 3.7 pour mettre en évidence l'influence de l'intensité sur les valeurs mélodiques. Par souci de clarté, nous précisons que les petites unités intermédiaires des énoncés (vi)a, (vi)b et (vii)a ont été présentées sur des lignes séparées. Elles ont donc été codifiées 1 ou 2. Plus concrètement, (vi)a1 codifie [heina], (vi)a2 codifie [awãjokɒmplein] et ainsi de suite.

Tableau 1. Récapitulatif des traits observables dans les représentations acoustiques des 8 paires d'énoncés

Énoncés	Proéminence tonique apparaissant tôt	Signalée par l'intensité	Syllabe forte affectée par la durée	Valeur mélodique la plus importante sur la syllabe tonique	Type de schéma F ₀ sur la syllabe affectée
(i)a	+	+	+	+	Haut-montant
(i)b	-	+	+	σ-1	Haut-descendant
(ii)a	-	+	+	σ-1	Haut-moyen-descendant
(ii)b	-	+	+	σ-1	Haut-moyen-descendant
(iii)a	+	+	+	+	Descendant-montant-descendant
(iii)b	-	+	+	σ-1	Moyen-descendant
(iv)a	+	+	+	+	Haut-descendant
(iv)b	+	+	+	+	Moyen-descendant
(v)a	+	+	+	+	Haut-descendant
(v)b	+	+	+	+	Haut-descendant-montant
(vi)a1	+	+	-	+	Haut-descendant
(vi)b1	+	+	-	+	Bas-montant
(vi)a2	-	+	+	σ-1	Haut-descendant
(vi)b2	-	+	+	σ-1	Haut-montant
(vii)a1	+	+	+	+	Haut-descendant
(vii)a2	+	+	+	+	Moyen-descendant
(vii)b	+	+	+	+	Haut-montant
(viii)a	-	+	+	σ-1	Haut-montant-descendant
(viii)b	+	+	+	+	Haut-descendant

(+) indique que le trait est présent ; (-) qu'il est absent. La proéminence tonique est considérée comme « apparaissant tôt » si elle se trouve dans la première moitié du groupe intonatif ; aussi pour un intonème de 5 syllabes, les 2 premières seront considérées comme *tôt*¹⁵. σ-1 indique que la courbe mélodique atteint son plus haut niveau sur la syllabe immédiatement précédente.

Le tableau met en évidence le fait qu'en VinC, la proéminence mélodique ne saurait être le seul indice de l'accent tonique. Dans l'ensemble des énoncés, l'intensité et la mélodie ont une action réciproque l'une sur l'autre. L'intensité signale à l'auditeur sur quel point il est censé accorder une plus grande importance en vue d'une interprétation juste de l'énoncé. À part pour ce premier groupe intermédiaire de l'énoncé (vi) le rôle que joue la durée est évident. Dans ce groupe intermédiaire précis, il s'agit d'un micro-énoncé qui reçoit une lecture unique dans les deux cas. *Hei na* est glosé

¹⁵ Le lecteur pourrait être amené à faire un parallèle avec ce que certains auteurs appellent la proéminence initiale, voir DI CRISTO (1998) ou la proéminence pré-noyau. Cf. CRUTTENDEN (1997), O'CONNOR & ARNOLD (1961) parmi d'autres.

‘écoute’ dans les deux traductions. Les schémas F_0 qui figurent dans la sixième colonne du tableau témoignent de la variété des courbes intonatives qui servent à transmettre des idées contrastées. Dans chaque énoncé à l’exception de (ii), les schémas diffèrent d’un co-énoncé à l’autre (*i.e.* à l’intérieur des paires d’énoncés), dans quel cas il incombe non seulement de regarder les schémas mélodiques des syllabes affectées mais plus particulièrement de considérer toute la courbe intonative dans son ensemble. Dans le cas de (ii)b les valeurs F_0 restent basses en début d’émission par opposition à (ii)a, ensuite elles accroissent à mi-chemin avant de diminuer.

En nous fiant à ce récapitulatif des représentations acoustiques obtenues des formes ondulatoires (que nous examinerons en 3.6 et 3.7), nous avons vu juste en prévoyant que si l’accent de proéminence apparaît tôt dans l’énoncé, la syllabe tonique sera aussi celle où la courbe mélodique est à son plus haut point. Ceci est corroboré dans (i)a, (iii)a, (iv)a, (iv)b, (v)a, (v)b, dans les premiers groupes intonatifs intermédiaires de (vi)a et (vi)b, dans les deux unités phrastiques de (vii)a, ainsi que dans les énoncés (vii)b et (viii)b. Cette conclusion est cruciale pour notre analyse et témoigne de l’importance de considérer les traits phonétiques non comme des traits indépendants mais comme des indices interdépendants permettant d’inférer du sens linguistique. Dans les énoncés où la courbe mélodique atteint son plus haut point sur la syllabe directement à gauche de la syllabe tonique, la proéminence mélodique n’apparaît pas tôt dans l’énoncé. L’analyse révèle aussi que les syllabes toniques (*i.e.* marquées par l’accent pragmatique), sont en général plus longues que leurs équivalentes moins toniques dans les paires d’énoncés. Par conséquent, tandis que dans l’énoncé (i)a le sommet d’intensité atteint 80dB sur *bin* avec une durée de 0,5sec, la durée est de 0,22sec quand le sommet de *bin* atteint 78dB pour l’énoncé (i)b.

Nous avons fait très peu référence au focus puisque ces énoncés ne sont pas situationnels. La notion de focus pragmatique suppose que l’auditeur ait quelques informations préalables et qu’au fur et à mesure qu’on lui adresse la parole, de nouvelles informations lui seront données. Pour ce qui est du focus contrastif employé pour rendre des mots plus proéminents au dépend des autres mots de la chaîne parlée, des facteurs discursifs doivent être pris en compte. Dans l’étude sur le focus, il est plus productif d’examiner la focalisation étroite dans des contextes langagiers authentiques, où la question concernant la distinction entre information nouvelle et information donnée est explicitement résolue. Nous n’avons pas la prétention d’élucider la notion de focus dans cet article parce que ceci nous orientera dans une toute autre direction.

3.6. La marque de la proéminence dans des items morphologiques

Un des traits les plus intéressants des CAC est leur tendance à réinterpréter des morphèmes existants dans les langues lexificatrices. *De* est un locatif, probablement un mot apparenté à l’adverbe locatif anglais *there*. En VinC aussi bien que dans d’autres CAC, ce morphème est

réinterprété comme un élément verbal ou comme une particule locative selon la position syntaxique qu'il occupe. Examinons les énoncés (i)a et (i)b répétés ici sous (12) et (13). Dans (12), le premier *de* joue le rôle syntaxique d'un verbe non marqué ; le deuxième *de* fonctionne comme un adverbe locatif ou un déictique. Dans (13) le premier *de* est aussi un élément verbal mais cette fois accompagné de la marque du passé *bin*.

(12) [mibɪndede]

1POSS.SG/poubelle/être-LOC/DEIX

'Ma poubelle est là'

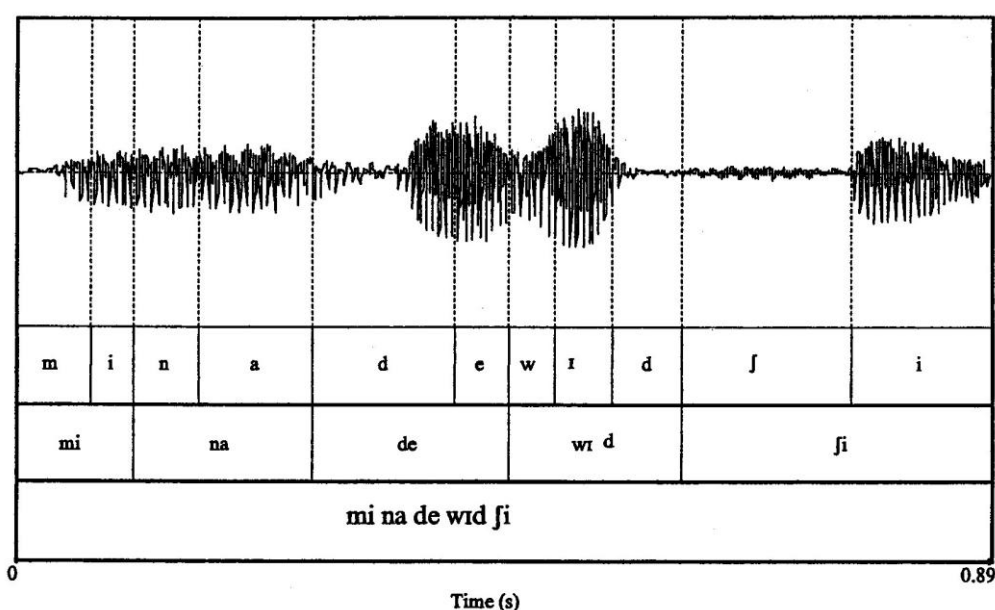
(13) [mibɪndede]

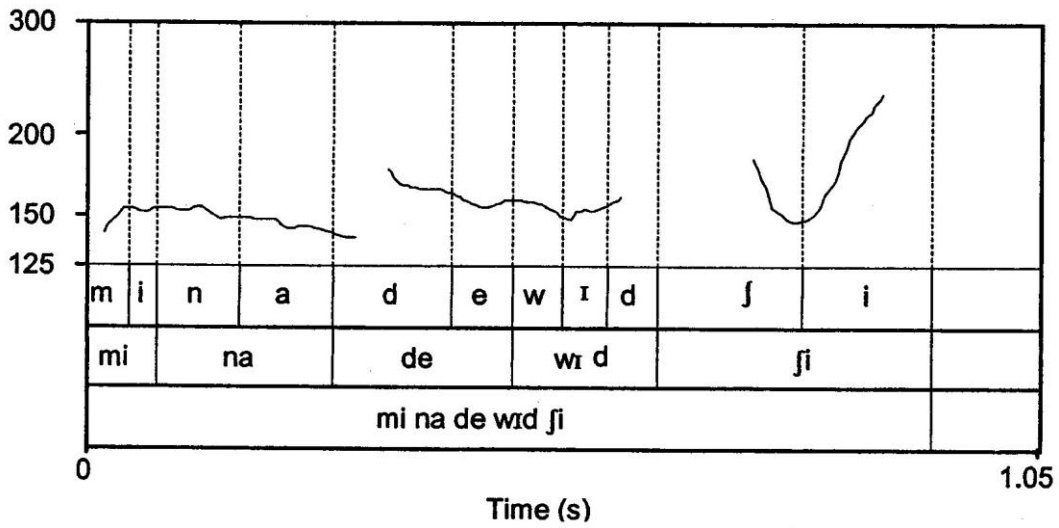
1SUI.SG/PASSE.ACC/être-LOC/DEIX

'J'étais là'

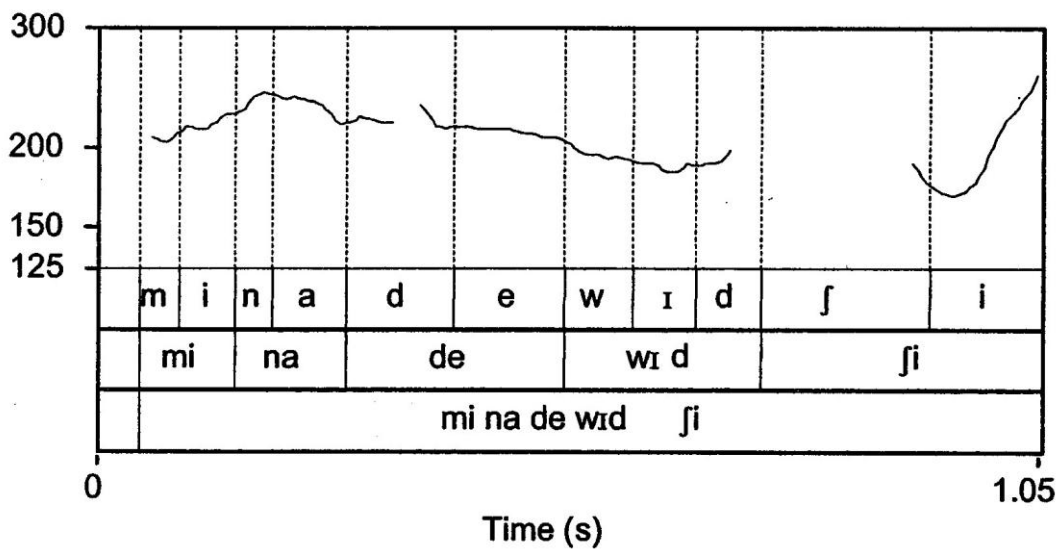
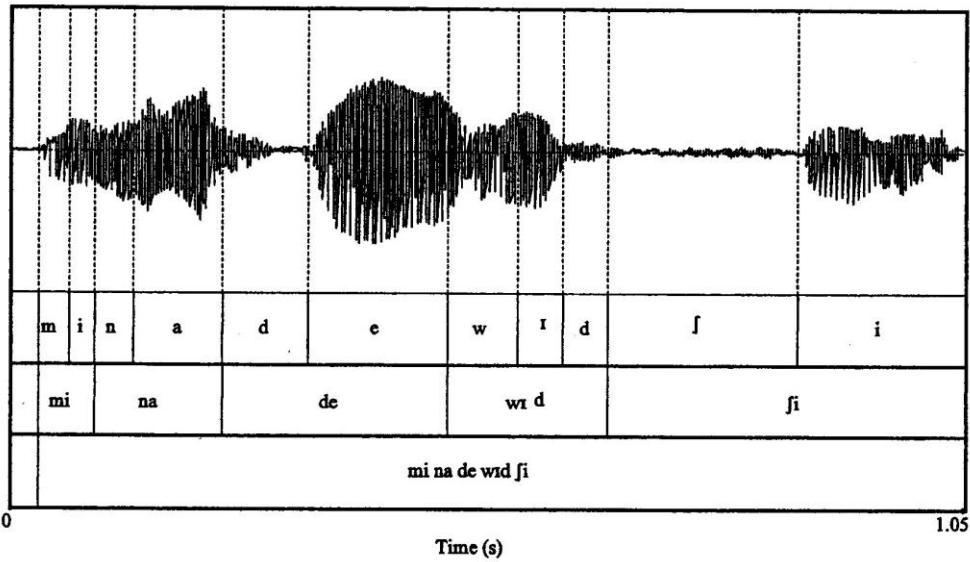
En outre, *de* peut se combiner avec l'associatif (AS) *wid* pour donner une innovation lexicale interprétable comme *sortir avec*. Dans le cas de l'énoncé (ii)a, une question se pose à savoir comment distingue-t-on entre *de wid* en tant qu'innovation lexicale et *de wid* (V+LOC) en tant qu'expression syntaxiquement liée. Les courbes mélodiques pour les énoncés (ii)a et (ii)b apparaissent sous (14) et (15). Dans (14) l'accent tonique apparaît sur *wid*, qui est aussi marqué par une mélodie basse descendante. Dans (15), l'accent tonique tombe sur *de*, accompagné d'une mélodie moyenne descendante. L'accroissement final de F_0 dans les deux courbes, qui produit un ton de frontière du type H%, donne du sens pragmatique à l'énoncé. Le locuteur peut vouloir signaler qu'il est prêt à justifier ses propos si besoin est. Les zones noircies sur les formes ondulatoires représentent l'intensité.

(14) Intensité et mélodique pour *Je ne sors pas avec elle*.



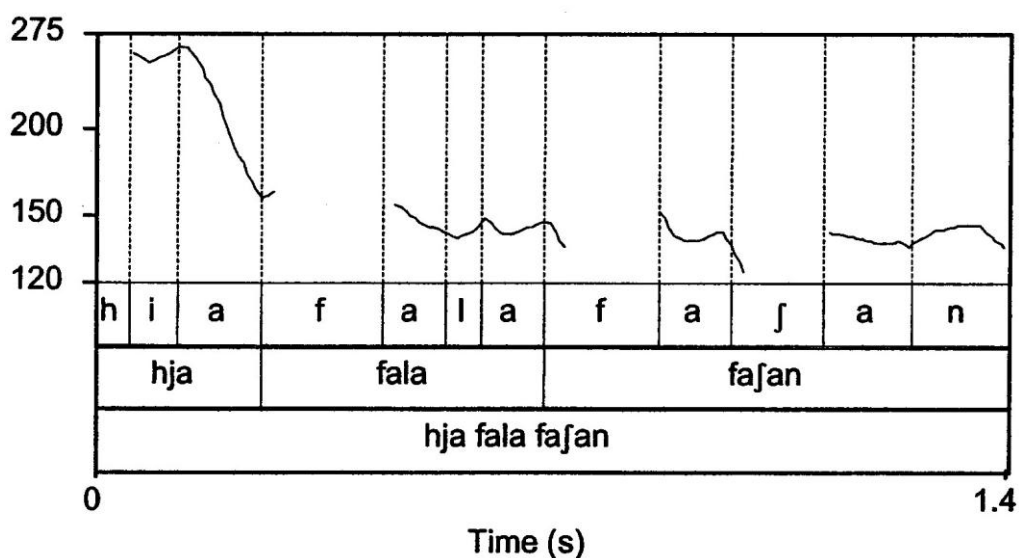


(15) Intensité et tracés mélodiques pour *Je ne suis pas avec elle.*

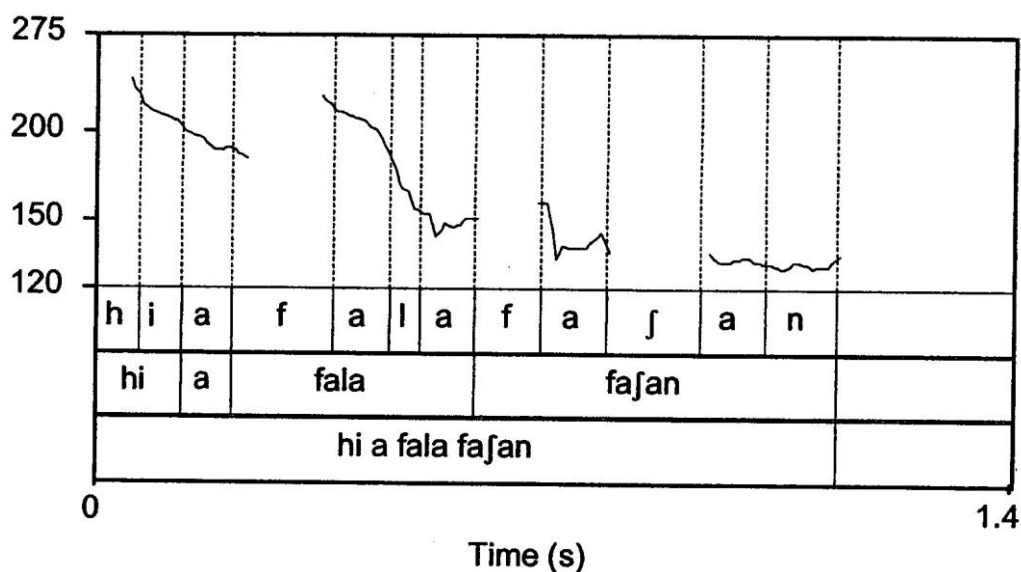


Un autre exemple d'innovation lexicale apparaît dans l'énoncé (iv) : *falafashan* est syntaxiquement lié dans (a) affichant une structure de surface du type V+V(COMP)LÉMENT mais morphologiquement lié dans (b) avec une structure du type V+N/COMPOSÉ NOMINAL. Dans la syntaxe V+V(COMP) le premier conjoint porte une mélodie basse-descendante tandis que la suite morphologique V+N/COMPOSÉ NOMINAL porte une mélodie haute-descendante. Une raison plausible de la gamme mélodique considérable témoignée dans (b) pourrait être que, contrairement à l'énoncé correspondant, *fala* est affecté d'une force expiratoire plus importante. Les formes ondulatoires de F₀ de l'énoncé (iv) sont représentées sous (16) et (17).

(16) Forme ondulatoire de F₀ pour *Il suit la dernière mode*.

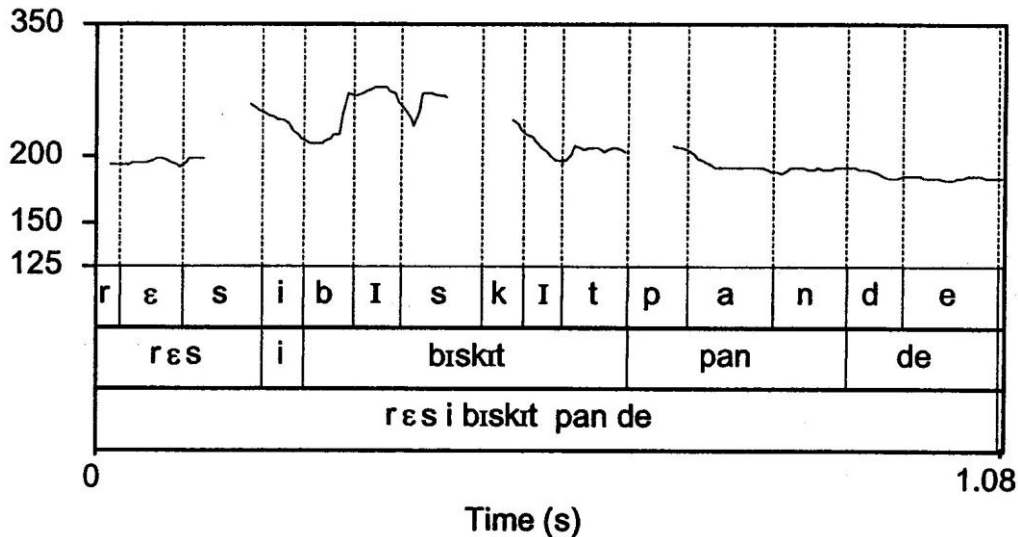


(17) Forme ondulatoire de F₀ pour *Il est copieur*

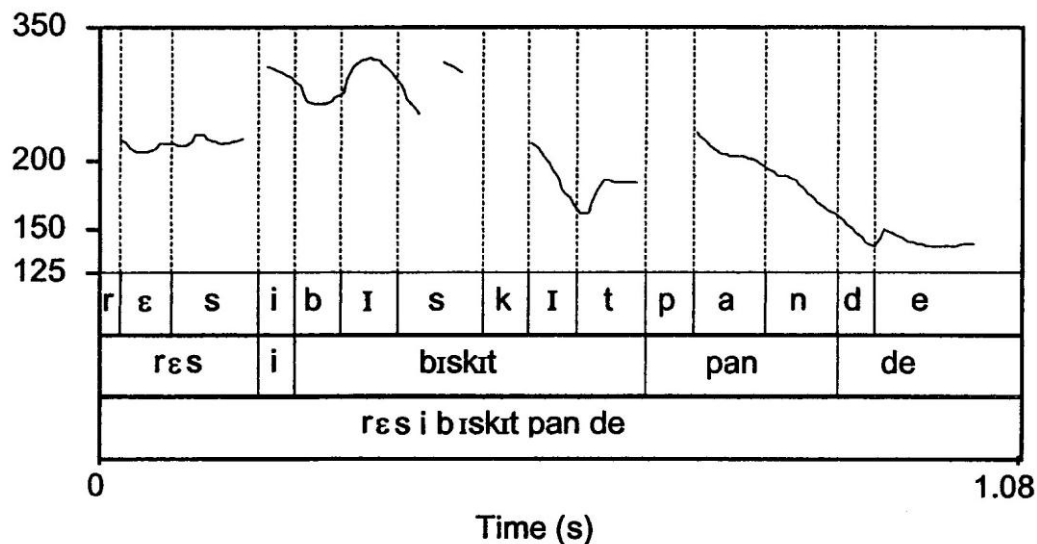


Dans l'énoncé (viii) le composé nominal *biskit-pan* est mis en contraste avec l'item syntaxiquement lié N+LOC. Comme nous avons obtenu dans le cas de l'énoncé (iv) le deuxième élément du conjoint nominal porte également une mélodie basse-descendante. À l'inverse, sur le locatif *pan* la courbe mélodique descend d'un niveau moyen. Ici, les données qui font état de la durée sont probantes ; 0,64sec pour l'ensemble de l'unité syntaxique, contre 0,55sec pour l'unité morphologique, ce qui confirme que le composé doit être traité comme une unité unique.

(18) Forme ondulatoire de F_0 pour *Pose la boîte à biscuits là.*



(19) Forme ondulatoire de F_0 pour *Pose le biscuit là-dessus.*

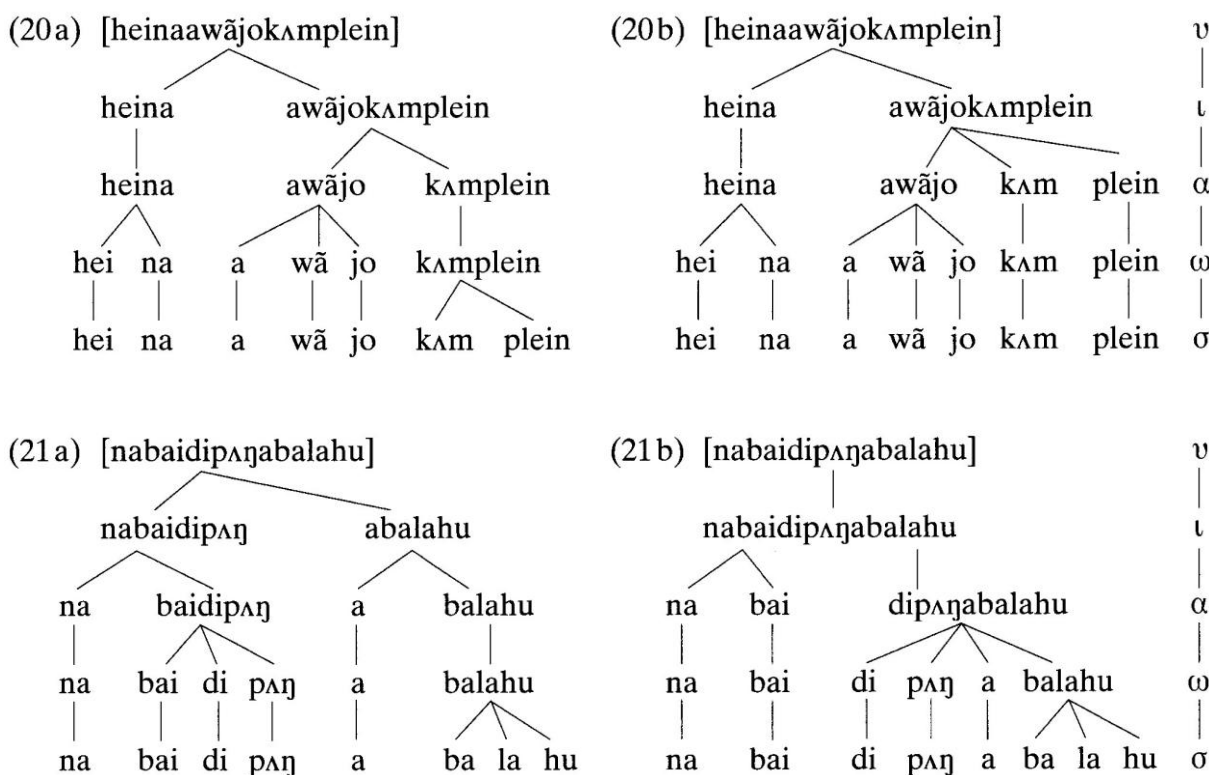


3.7. La délimitation syntagmatique

Il reste à évoquer la délimitation syntagmatique. Comme nous l'avons déjà suggéré (*cf.* p. 6), le choix de l'endroit où le locuteur décide de mettre une frontière syntagmatique est un choix motivé. La tendance qu'a le locuteur d'insérer une pause dans la chaîne parlée ne provient pas uniquement d'une nécessité purement physiologique car les pauses respiratoires semblent être régies par des

contraintes syntaxiques (FODOR *et al.* 1974). Nous avons déjà fait référence aux études faites par LEHISTE (1973) sur la parenthésisation syntaxique dans la production langagière et la façon dont cette stratégie permet de désambiguïser avec succès (*cf.* p. 3). Prenons les énoncés (vi) et (vii) de notre corpus, répétés ici sous (20) et (21) sous forme d'une version simplifiée de la hiérarchisation prosodique¹⁶. L'énoncé (20) comprend deux groupes intonatifs distincts alors que l'énoncé (21) peut ou non être parenthésisé selon l'intention du locuteur.

Nous conseillons une lecture de bas en haut, *i.e.* des branches vers la racine de la représentation arborescente : le niveau syllabique σ étant le moins interpellant car il n'aide qu'à identifier les unités syllabiques par mot prosodique. Quoique le niveau inférieur puisse permet de distinguer (20a) de (20b), ([k Λ mplein] est un mot prosodique unique dans (20a), mais une unité syntaxique dans (20b)), il ne permet pas de distinguer (21a) de (21b). De la même manière, le niveau deux, partant du bas, ne nous aide guère. À ce niveau l'arbre affiche un schéma identique pour (21)a et (21)b. Ce qui nous permet d'inférer un sens contrasté dans les paires d'énoncé c'est le niveau α . Dans (20)a, il y a trois unités accentuelles : la proposition matrice [awājo] est distincte de la proposition complétive. Dans (20)b, il y a quatre unités accentuelles : l'injonctif *hei na*, la matrice qui est distincte du verbe et ensuite le complément de verbe.



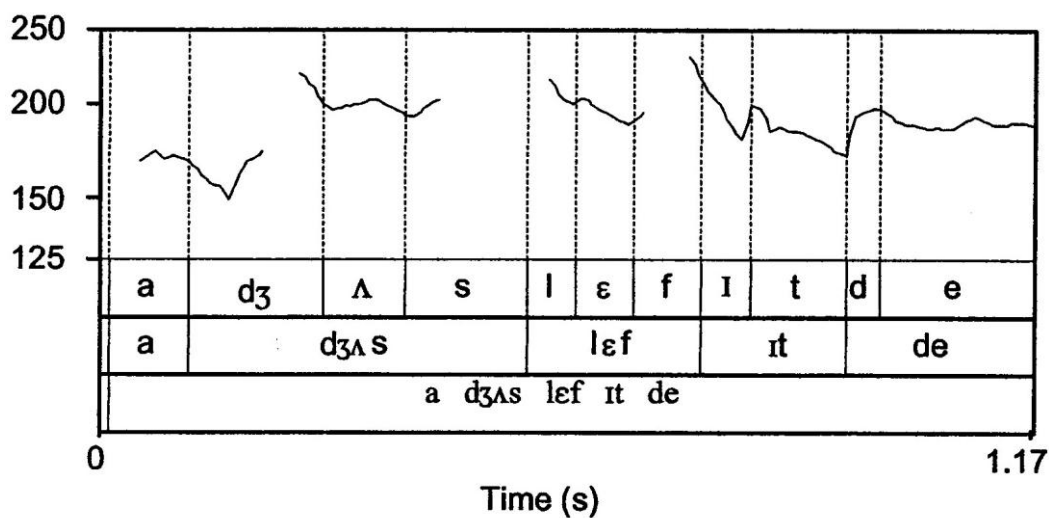
¹⁶ Dans la notation suggérée par PIERREHUMBERT & BECKMAN (1988 : 21) v =utterance 'énoncé', ι=intermediate phrase 'unité intermédiaire', α=accentual phrase 'unité accentuelle', ω=prosodic word 'mot prosodique', σ =syllable 'syllabe'.

Ce genre de hiérarchisation prosodique suggère un alignement entre les structures syntaxiques et les phénomènes mélodiques. Les espaces dans l'unité accentuelle correspondent à des changements de mélodie comme il est manifeste dans les tracés mélodiques obtenus. Cependant, un autre locuteur pourrait choisir de marquer une pause respiratoire entre *bai di* et *pung a balahu* dans (21b). Dans (21a) une relation de cause/conséquence est établie entre les deux groupes intermédiaires ; *a balahu* est dépendant de la première unité accentuelle. On comprend que la raison pour laquelle le produit n'est pas vendu à la livre est due à la nature même du produit. Dans (21b) *di pung a balahu* constitue un syntagme nominal ayant la fonction de complément du syntagme verbal *na bai*. Toutefois, il n'est pas certain que cette association nous permette de tirer des conclusions pertinentes sur la corrélation qui pourrait exister entre la structure syntaxique et la démarcation en unités phonologiques.

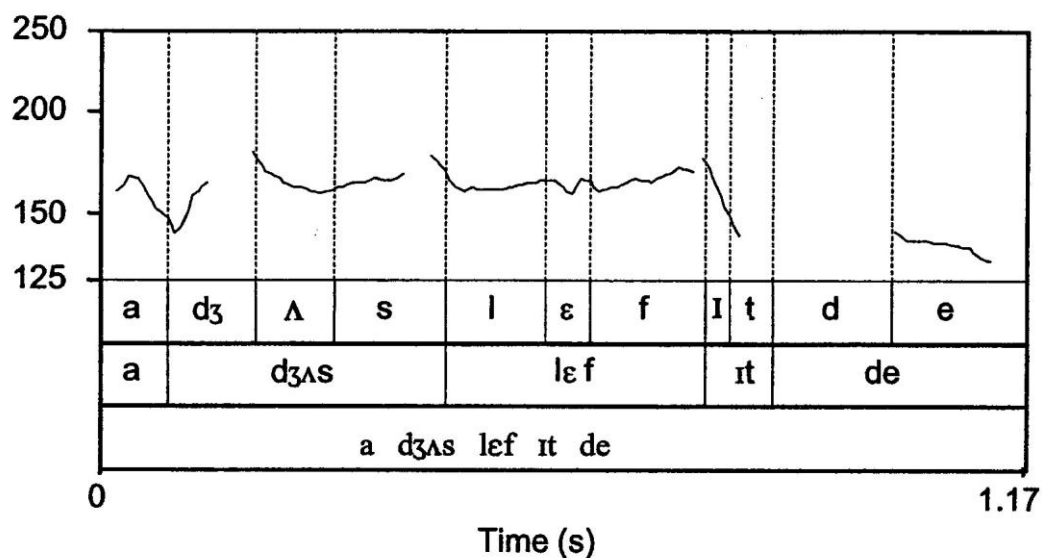
La distribution de démarcation des énoncés distinctement composés d'une seule unité intonative est moins intéressante pour ce type d'analyse. Cette observation concerne les énoncés (iii) et (v). Il se trouve que ce sont les seuls exemples où les composantes morphosyntaxiques soient identiques. Dans les deux cas, l'accent pragmatique est un indice essentiel pour désambiguïser le sens d'après le glissement de force expiratoire d'un élément à l'autre de la paire d'énoncés (cf. section 3.4.). L'énoncé (iii) est particulièrement intéressant étant donné la mélodie obtenue en (a) contrasté avec celui en (b). L'énoncé (iii)a donne une courbe intonation haute-montante caractéristique des intonations d'insistance alors que celle obtenue pour (iii)b est assertive.

Les tracés mélodiques pour (iii) et (v) ont une apparence bien saccadée et tronquée. Une apparence tronquée pourrait être expliquée par la présence des [s], [l], [f], dans quel cas on s'attend à ce que les deux productions aient un nombre plus ou moins équivalent de lignes tronquées puisqu'elles comportent les mêmes séquences phoniques. Ceci est corroboré par les formes ondulatoires obtenues pour les énoncés (iii) et (v) présentées sous (22a), (22b) et (23a), (23b) respectivement. La courbe intonative de (22a) contraste radicalement avec celle de (22)b. La nuance de surprise, voire de doute, qui semble accompagner l'énoncé (22a) pourrait expliquer pourquoi l'intonation est plus haute en fin de groupe qu'en début d'énoncé. Les types d'intonation sont en rapport direct avec l'intention pragmatique du locuteur. Voir BOLINGER (1958), CRUTTENDEN (1997) et LADD (1996) parmi d'autres. D'ailleurs, d'après le contenu sémantique, (23b) affiche une chute intonative en fin d'émission, ce qui suggère la finalité. En matière de syntaxe, il est remarquable que dans (23a), où *fo so* est un complément de but de *ge liks*, la mélodie sur *liks* est descendante. À l'inverse dans (23b), *liks fo so* est un complément nominal de la forme verbale *ge*. Ici, la mélodie montante sur *liks* implique une connexité des composantes syntaxiques.

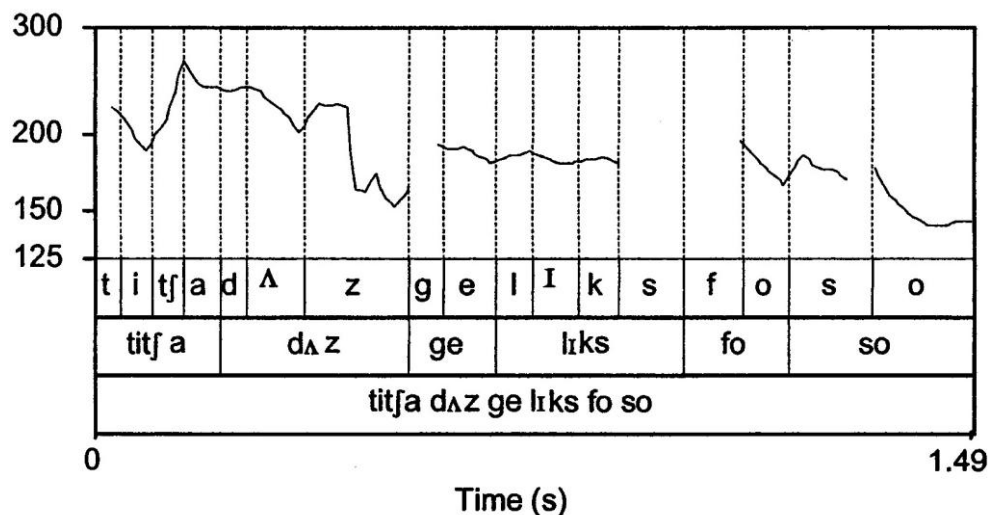
(22a) Forme ondulatoire de F₀ pour *Je l'ai laissé là il y a un instant*



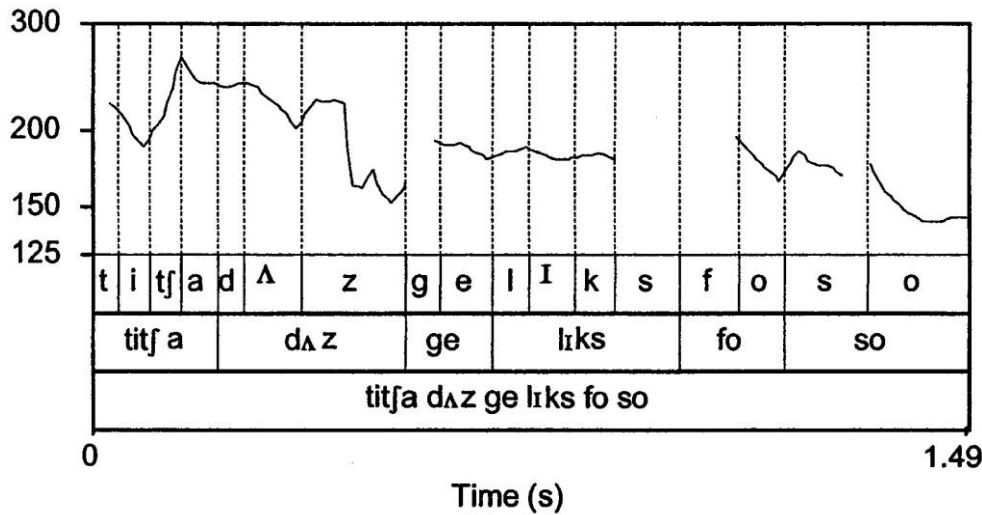
(22b) Forme ondulatoire de F₀ pour *Je l'ai tout simplement laissé là*



(23a) Forme ondulatoire de F₀ pour *L'institut punit simplement parce qu'il/elle peut.*



(23b) Forme ondulatoire de F_0 pour *L'institut punit souvent*.



4. Conclusions

Nous avons vu que dans des paires minimales monosyllabiques, la durée vocalique permet de discriminer les significations lexicales en VinC. Dans les paires polysyllabiques, la variation mélodique et l'intensité s'imbriquent étroitement pour construire du sens. Le but principal de cet article était d'examiner, au moyen de données phonétiques, comment les locuteurs natifs conjuguent la modulation mélodique et l'intensité pour transmettre du sens et ceci même si les paires d'énoncés en question sont des candidats potentiels d'ambiguïté sémantique. En restant fidèle à l'approche phonétique adoptée, nous avons décidé d'établir un parallèle entre la force expiratoire (telle qu'elle est mise en œuvre par le locuteur) et l'accent pragmatique ou d'insistance (*i.e.* l'intention de communiquer un message précis). Nous en concluons qu'au niveau post-lexical, la mélodie haute est un indice acoustique de l'accent pragmatique en VinC. Dans certains cas, *i.e.* où la prééminence mélodique apparaît tôt dans un énoncé, l'interaction entre l'accent mélodique et l'accent d'insistance, selon les acceptions que nous avons données ici, est flagrante. La prééminence mélodique apparaissant tôt est en corrélation avec le point où les valeurs mélodiques sont les plus élevées. Dans le cas contraire, les valeurs mélodiques maximales sont marquées directement à gauche de la syllabe qui porte l'accent pragmatique. Inversement, si la prééminence mélodique n'apparaît pas relativement tôt dans l'énoncé, l'interaction entre les indices phonétiques se fait de façon plus subtile, bien que les auditeurs soient en mesure d'inférer de sens grâce à l'association d'un ensemble d'éléments.

Références

- ABRAHAMS, ROGER D. (1983). *The man-of-words in the West Indies: Performance and the emergence of creole culture*. The John Hopkins University Press: Baltimore.
- ABRAHAMS, ROGER D. & BAUMAN, RICHARD (1971). Sense and nonsense in St. Vincent : Speech behavior and decorum in a Caribbean community. *The American Anthropologist* 73, 762-772.
- ADAMCZEWSKI, HENRI & KEEN, DENIS (1973). *Phonétique et phonologie de l'anglais contemporain*. Paris : Armand Colin.
- ALLEYNE, MERVYN (1980). *Comparative Afro-American*. Ann Arbor: Karoma.
- BECKMAN, MARY & PIERREHUMBERT, JANET B. (1986). Intonational structure in Japanese and English. *Phonology Yearbook* 3, 255-309.
- BOLINGER, DWIGHT L. (1958). A theory of pitch accent in English. *Word* 14, 109-149.
- CARTER, HAZEL (1987). Suprasegmentals in Guyanese : Some African comparisons, in : GILBERT, GLENN (éd.) pp. 213-263.
- COHEN, ANTONIE & 't HART, JOHAN (1967). On the anatomy of intonation. *Lingua* 19, 177-192.
- *et al.* (1982). Declination : construct or intrinsic feature of speech pitch ? *Phonetica* 39, 254-273.
- COOPER, WILLIAM E. & PACCIA-COOPER, JEANNE (1980). *Syntax and speech*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- CRUTTENDEN, ALAN (1997). 2^{ème} édition. (1^{ère} édition 1986). *Intonation*. Cambridge: University Press.
- CUTLER, ANNE & LADD, ROBERT. D. (éds), (1983). *Prosody: Models and measurements*. Berlin, Heidelberg, N.Y, Tokyo: Springer-Verlag.
- DEVONISH, HUBERT (1989). *Talking in tones: A study of tone in Afro-European Creole Languages*. London & Barbados: Karia Press and Caribbean Academic Publications..
- DI CRISTO, ALBERT (1978). Les facteurs de pondération microprosodique, Chapitre 3. In : ROSSI *et al.* (éd. 1981).
- (1998). Intonation in French, in : HIRST, DANIEL & DI CRISTO, ALBERT (éds) pp. 195-218.
- FODOR, JERRY A. *et al.* (1974). *The psychology of language*. McGraw-Hill: New York.
- FOX, ANTHONY (2002). *Prosodic features and prosodic structure: The phonology of suprasegmentals*. Oxford: University Press.
- GILBERT, GLENN (éd.), (1987). *Pidgin and Creole Languages: Essays in memory of JOHN E. REINEICKE*. Honolulu: University of Hawaii Press.
- GIMSON, ALFRED C. (1970). 2^{ème} édition. (1^{ère} édition 1962). *An introduction to the pronunciation of English*. London: Edward Arnold.

- GUSSENHOVEN, CARLOS (1984). *On the grammar and semantics of sentence accents*. Dordrecht: Foris Publishers.
- HIRST, DANIEL & DI CRISTO, ALBERT (éds), (1998). A survey of intonation systems, *in*: HIRST, DANIEL & DI CRISTO, ALBERT (éds) pp. 1-44.
- (1998). *Intonation systems: A survey of twenty languages*. Cambridge: University Press.
- KRATOCHVIL, PAUL (1986). The case of the third tone, *in* : *Wang Li memorial volume*. Hong Kong: Joint Publishing Co. pp. 253-276.
- LADD, ROBERT D. (1984). Declination: A review and some hypotheses. *Phonological Yearbook* 1, 53-74.
- (1996). *Intonational phonology*. Cambridge: University Press.
- LEHISTE, ISLE (1973). Phonetic disambiguation of syntactic ambiguity. *Glossa* 7, 107-122.
- LE PAGE, ROBERT & TABOURET-KELLER, ANDRÉE (1985). *Acts of identity: Creole-based approaches to language and ethnicity*. Cambridge: University Press.
- MALBERG, BERTIL (éd.), (1968). *Manuel of phonetics*. Amsterdam & London: North-Holland Publishing Company.
- NESPOR, MARINA & VOGEL, IRENE (1983). Prosodic structure above the word, *in* : CUTLER, A & LADD, D. (éds) pp. 123-146.
- NOOTEBOOM, SIEB G. & KRUYT, JOHANNA G. (1987). Accents, focus distribution, and the perceived distribution of given and new information. *Journal of the Acoustical Society of America* 82(5), 1512-1524.
- O'CONNOR, JOSEPH D. & ARNOLD, GORDON F. (1961). *The intonation of Colloquial English*. London: Longman.
- PIERREHUMBERT, JANET & BECKMAN, MARY (1988). *Japanese tone structure*. Cambridge, MA, & London, England: MIT Press.
- PIKE, KENNETH (1945). *The intonation of American English*. Ann Arbor: U. of Michigan Press.
- PRESCOD, PAULA (1992). La perception du français chez les adolescents anglophones. En vue de l'obtention de la Licence Sciences du langage. Université Paul Valéry, Montpellier. ms 22p.
- PRICE, PATTI *et al.* (1991). The use of prosody in syntactic disambiguation. *Journal of the Acoustical Society of America*, 90, 2956-2970.
- RALSTON, LENORE (1985). A historical account of "Country Talk" on St. Vincent Island : Problems and new directions, *in* : I. HANCOCK (éd.), *Diversity and Development in English-Related Creoles*, Ann Arbor: Karoma, pp. 13-31.
- RIVERA-CASTILLO, YOLANDA (1998). Tone and stress in Papiamentu: The contribution of a constraint-based analysis to the problem of creole genesis. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 13, 297-334.

- ROACH, PETER (1991). 2^{ème} édition. (1^{ère} édition 1983). *English phonetics and phonology: A practical course*. Cambridge: University Press.
- ROSSI, MARIO *et al.* (éd.), (1978) & (1981). *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*. Institut de Phonétique, Aix-en-Provence. Paris : Klincksieck.
- SELKIRK, ELIZABETH (1984). *Phonology and syntax: The Relation between sound and structure*. Cambridge, MA, & London, England : MIT Press.
- SONESSON, BERTIL (1968). The functional anatomy of the speech organs, *in* : MALMBERG, BERTIL (éd.). pp. 45-75.
- SOUTET, OLIVIER (1995). *Linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- VAISSIÈRE, JACQUELINE (1977). Premiers essais d'utilisation de la durée pour la reconnaissance en mots dans un système de reconnaissance. *Actes des 8^{ème} JEP*, Aix-en-Provence. pp.345-354.
- (1983). Language-independent prosodic features, *in* : CUTLER, A. & LADD, R. (éds). pp. 53-66.